



Rhône-Alpes, Rhône
Saint-Fons
rue de la Rochette, place du Pentacle
Lycée professionnel Léon-Blum, actuellement centre culturel Léon-Blum

Installation : Cage de Lumière

Références du dossier

Numéro de dossier : IM69001950
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : installation
Titres : Cage de Lumière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, AI, 223, 224, 170, 174, 175
Emplacement dans l'édifice : esplanade d'entrée

Historique

La commission nationale des travaux de décoration des édifices publics se réunit le 1er décembre 1987 pour examiner, entre autres projets, celui de Jean-Luc Vilmouth, auquel elle donne un avis favorable. Le financement de l'œuvre, dont le coût total est de 400.000 Frs TTC, est assuré par une subvention de l'État au titre du 1%, de 114.000 Frs, d'une subvention du Centre national des arts plastiques de 200.000 Frs et de la participation de la ville de Saint-Fons de 86.000 Frs.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle ()
Dates : 1987 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Luc Vilmouth (sculpteur, attribution par source)

Description

Quatorze lampadaires sont assemblés en cercle sur un socle de béton de forme circulaire plaqué de dalles en granit. Sur la partie horizontale du socle, les dalles sont gravées d'un texte inscrit en cercles concentriques. Les lignes verticales des lampadaires évoquent la forme d'une corolle ou d'une cage à oiseaux. La nuit, les lampadaires forment une véritable cage de lumière.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture, maçonnerie

Matériaux : granite (gris) : taillé, gravé ; acier inox ; aluminium ; verre opaque

Mesures : h : 700 cmd : 700 cm

Inscriptions & marques : inscription (sur l'oeuvre, d'origine, gravé)

Précisions et transcriptions :

Sur le sol du socle : texte gravé, en creux, lettrage rectiligne : « Il visait un oiseau ce jour là mais l'oiseau volait plus vite que la pierre qui se fracassa contre un roc. Il se produisit un éclat violent et sonore. A ce moment il prit conscience de la force du contact. Le bruit faisait encore écho dans sa tête. Ce fut le premier mot. »

État de conservation

mauvais état , mauvaises conditions de conservation

État (2010) : perte de matière, cassure, encrassement, colonisation biologique, vandalisme. Il manque deux lampadaires dont les pieds ont été sciés à la base. Un des trous a été comblé avec du goudron qui a débordé le marbre. Plusieurs cassures au niveau des plaques de marbre : les pointes au centre du cercle, importantes pertes en 5 endroits sur le bord externe du socle, 2 éclats importants, une plaque manque sur une marche, plusieurs cassures. Tags et graffitis en de nombreux endroits. Mousse dans les joints et au pied des lampadaires. Non alignement des plaques. Les lampes ne fonctionnent plus.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la région (?)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005**
AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.
Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005, informations au 28 février 2011.
ordre n° 3506
AN Pierrefitte-sur-Seine : sans cote
- **AN. 19940651. Bureau de commande publique, 1 %. (1924-1972)**
AN. 19940651. **Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de commande publique, 1 %. (1924-1972)**. Répertoire. Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine. 1994.
art. 14
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19940651
- **ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010**
ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. **État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes**, 2010. 3 vol. Tome 1 : Loire, Ardèche, Drôme, Isère. Tome 2. Savoie, Haute-Savoie. Tome 3 : Ain, Rhône.
T 3, n° 6, page 220
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

Documents figurés

- **Plan d'implantation de l'œuvre (Buche) (AN 19940651/14)**
Plan d'implantation de l'œuvre / Christian Buche, architecte. 1:5000 ; 1:200. 1 plan papier (AN 19940651/14).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19940651/14
- **Plan, coupe, élévation de l'œuvre (Vilmouth, 1987) (AN 19940651/14)**
Plan, coupe, élévation de l'œuvre / Jean-Luc Vilmouth. 1987. 4 dess : encre sur papier (AN 19940651/14).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19940651/14

Bibliographie

- **HOMIRIDIS, Marianne, LACROIX, Perrine. L'Art contemporain dans les espaces publics. Territoire du Grand Lyon 1978 / 2008.**
HOMIRIDIS, Marianne, LACROIX, Perrine. **L'Art contemporain dans les espaces publics. Territoire du Grand Lyon 1978 / 2008.** Lyon, édition La BF15, 2008

Annexe 1

Présentation de l'œuvre, 1987 (AN 19940651/14)

Présentation de l'œuvre, 1987 (AN 19940651/14)

Examen de la commission nationale, 1er décembre 1987

La commission nationale des travaux de décoration des édifices publics se réunit le 1er décembre 1987 pour examiner, entre autres projets, celui de Jean-Luc Vilmouth qui propose :

Sur une dalle piétonne à l'entrée du lycée, aménagement d'une structure : une base circulaire en béton serait recouverte de granit gris taillé et poli, gravé en creux d'une inscription en spirale. On accéderait à la structure par quatre emmarchements de chaque côté. Sur le pourtour de la structure circulaire à intervalles réguliers, seraient implantés en rond une forêt de 16 lampadaires urbains de type Solaire 125 en aluminium mat, dont les lampes formeraient au sommet de la structure une couronne donnant l'illusion de coiffer l'ensemble.

Dimensions : diamètre de la structure : 6 m environ ; hauteur dépassant du sol : 0,80 m environ ; lettres (gravure en creux style informatique) : 217 lettres peintes en noir ; lampadaires : hauteur 6 m ; diamètre : 120 à la base 70 vers le sommet ; hauteur de l'ensemble : 6,96 m

Présentation du projet

L'architecte expose que le projet participe au contexte de développement et d'animation de tout un quartier pauvre, qu'il s'agissait de restructurer et de rendre cohérent. Le projet propre au lycée est donc devenu, avec l'accord des autorités locales et des responsables scolaires, un projet concernant l'ensemble du quartier. Il est en effet situé sur une dalle, destinée à devenir un point de rencontre et d'animation pour tous les habitants. Mme Marie Claude Jeune, conseiller régional pour les arts plastiques présente un grand croquis de l'œuvre proposée par Jean Luc Vilmouth, qui a joué avec des objets simples de l'environnement quotidien - les lampadaires industriels - en les détournant de leur utilisation normale. Les lettres informatiques gravées constituent un lien avec l'enseignement du lycée. L'ensemble formera une sorte de signal très éclairé et invitant à des animations.

La commission donne un avis favorable à sa réalisation.

OoooO

O

Description du projet par Jean-Luc Vilmouth

L'œuvre proposée pour le 1% du L.E.P. de Saint-Fons consiste en une construction à base circulaire de 6 m de diamètre surmontée d'un faisceau de 16 lampadaires urbains en aluminium (type solaire 125).

Sur cette base en maçonnerie, revêtue d'une plaque de granit, sera gravée en creux dans le style informatique l'inscription suivante : « Il visait un oiseau ce jour là mais l'oiseau volait plus vite que la pierre qui se fracassa contre un roc. Il se produisit un éclat violent et sonore. A ce moment il prit conscience de la force du contact. Le bruit faisait encore écho dans sa tête. Ce fut le premier mot. »

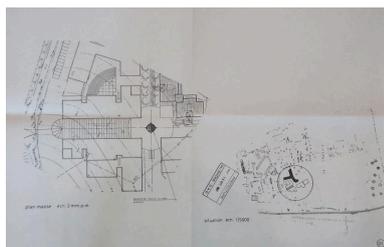
Cette inscription sera composée en forme de spirale.

Les luminaires disposés à intervalle réguliers sur le pourtour du cercle de base éclaireront cette inscription.

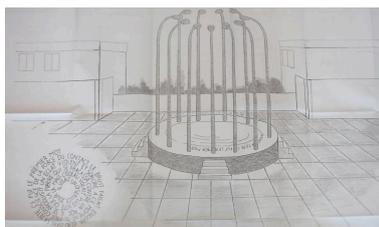
L'inclinaison de leur partie supérieure donnera l'illusion de coiffer l'édifice, conférant à l'ensemble l'allure générale d'un kiosque à musique.

La hauteur totale de l'œuvre sera de 6,96 m.

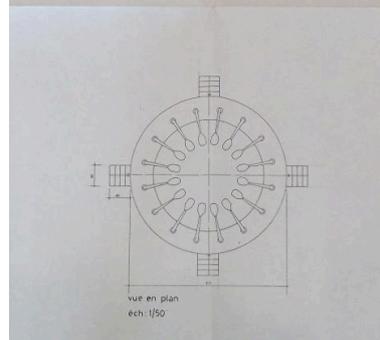
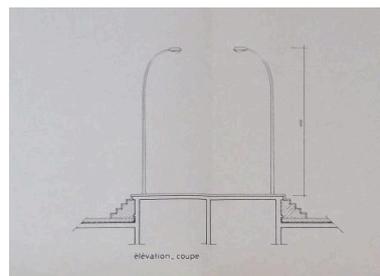
Illustrations



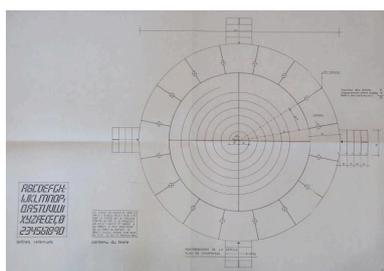
Plan d'implantation de l'œuvre
(Buche) (AN 19940651/14).
Autr. Christian Buche,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20206900408NUCB



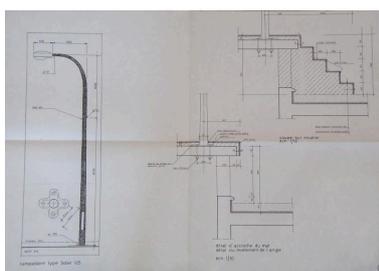
Plan de l'œuvre (Vilmouth,
1987) (AN 19940651/14).
Autr. Jean-Luc Vilmouth,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20206900409NUCB



Elévation coupe de l'œuvre
(Vilmouth, 1987) (AN 19940651/14).
Autr. Jean-Luc Vilmouth,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20206900410NUCB



Plan de l'inscription en spirale
(Vilmouth, 1987) (AN 19940651/14).
Autr. Jean-Luc Vilmouth,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20206900411NUCB



Plan d'installation des lampadaires
(Vilmouth, 1987) (AN 19940651/14).
Autr. Jean-Luc Vilmouth,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20206900412NUCB



Vue d'ensemble.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20216900296NUCA



Vue d'ensemble.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20216900297NUCA



Vue d'ensemble.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20216900291NUCA



Vue d'ensemble.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20216900292NUCA



Vue rapprochée.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20216900293NUCA



Vue du sol du socle.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20216900294NUCA



Détail de l'inscription du sol.
Phot. Michel Pérès
IVR84_20216900295NUCA

Dossiers liés

Édifice : Lycée professionnel Léon-Blum, actuellement centre culturel Léon-Blum (IA69007884) Rhône-Alpes, Rhône, Saint-Fons, rue de la Rochette, place du Pentacle

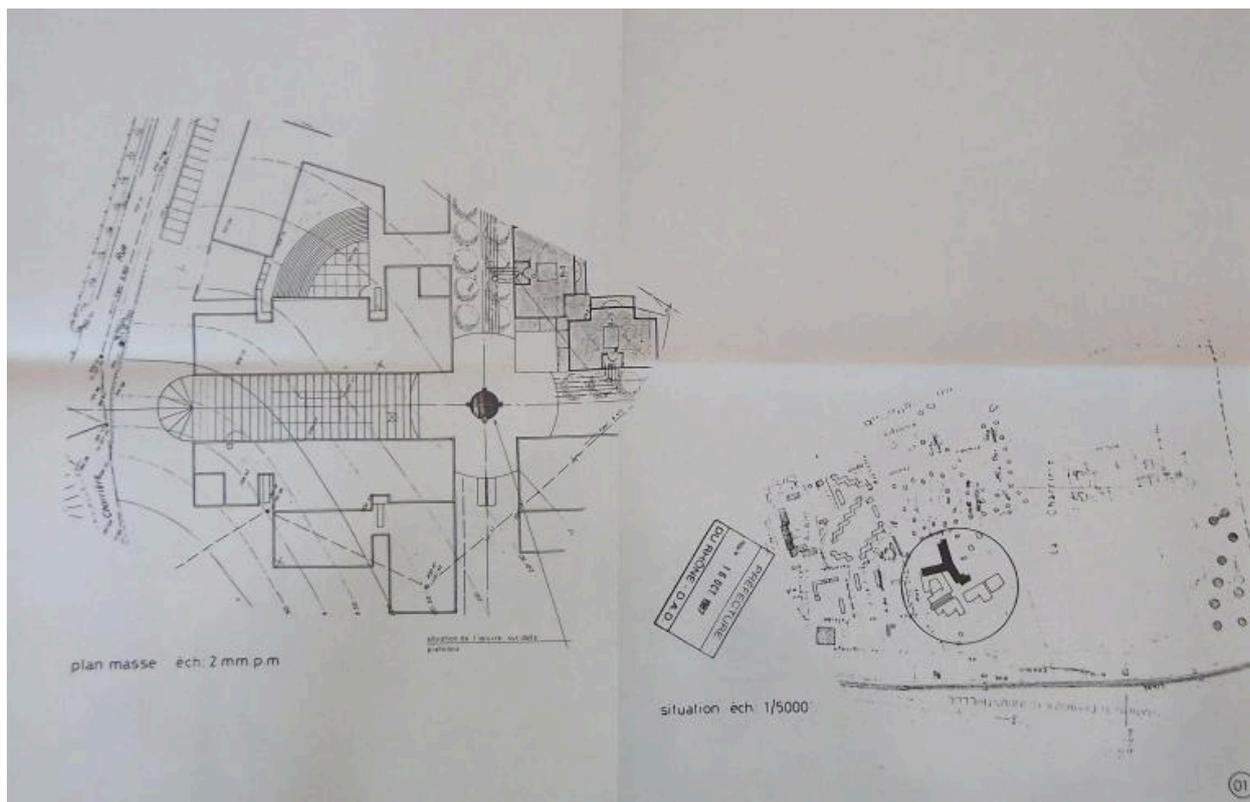
Dossiers de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Etudiants de l'Ecole Saint-Luc, Liège, Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan d'implantation de l'œuvre (Buche) (AN 19940651/14).

Référence du document reproduit :

- **Plan d'implantation de l'œuvre (Buche) (AN 19940651/14)**
Plan d'implantation de l'œuvre / Christian Buche, architecte. 1:5000 ; 1:200. 1 plan papier (AN 19940651/14).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19940651/14

IVR84_20206900408NUCB

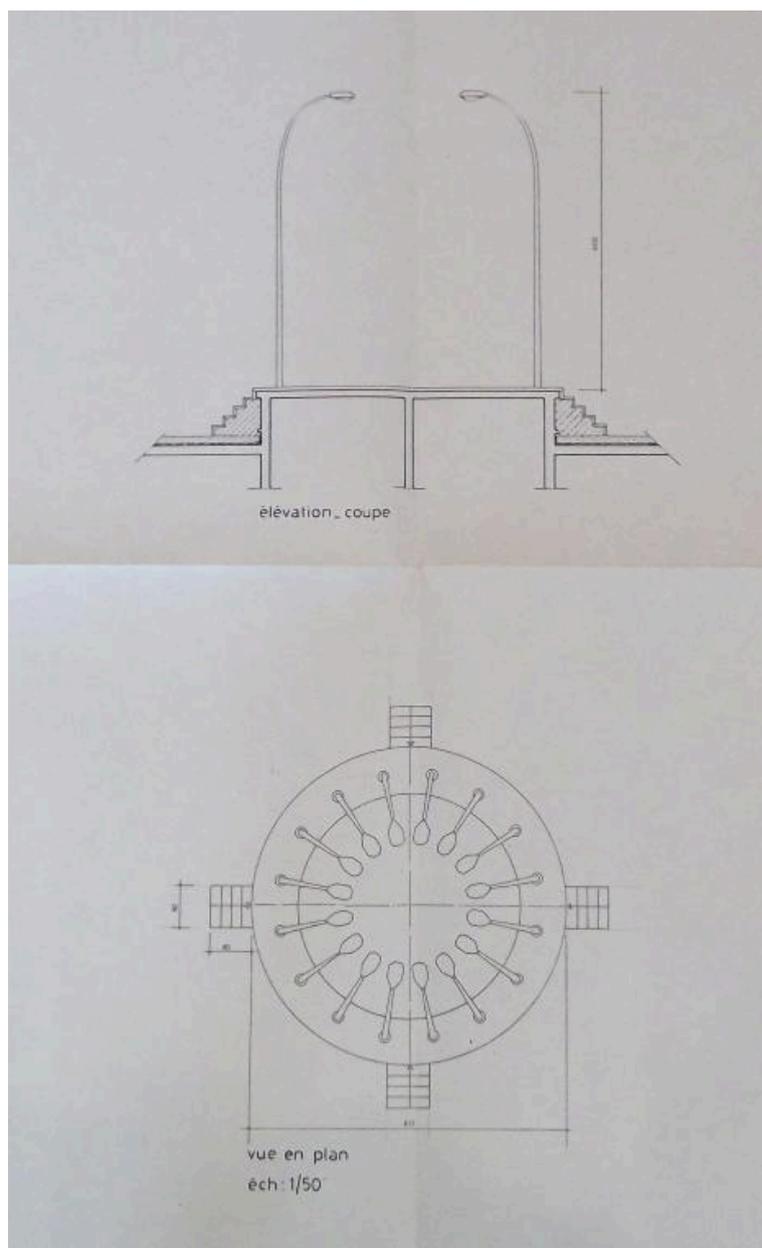
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart

Auteur du document reproduit : Christian Buche

Date de prise de vue : 2019

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation coupe de l'œuvre (Vilmouth, 1987) (AN 19940651/14).

Référence du document reproduit :

- **Plan, coupe, élévation de l'œuvre (Vilmouth, 1987) (AN 19940651/14)**
Plan, coupe, élévation de l'œuvre / Jean-Luc Vilmouth. 1987. 4 dess : encre sur papier (AN 19940651/14).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19940651/14

IVR84_20206900410NUCB

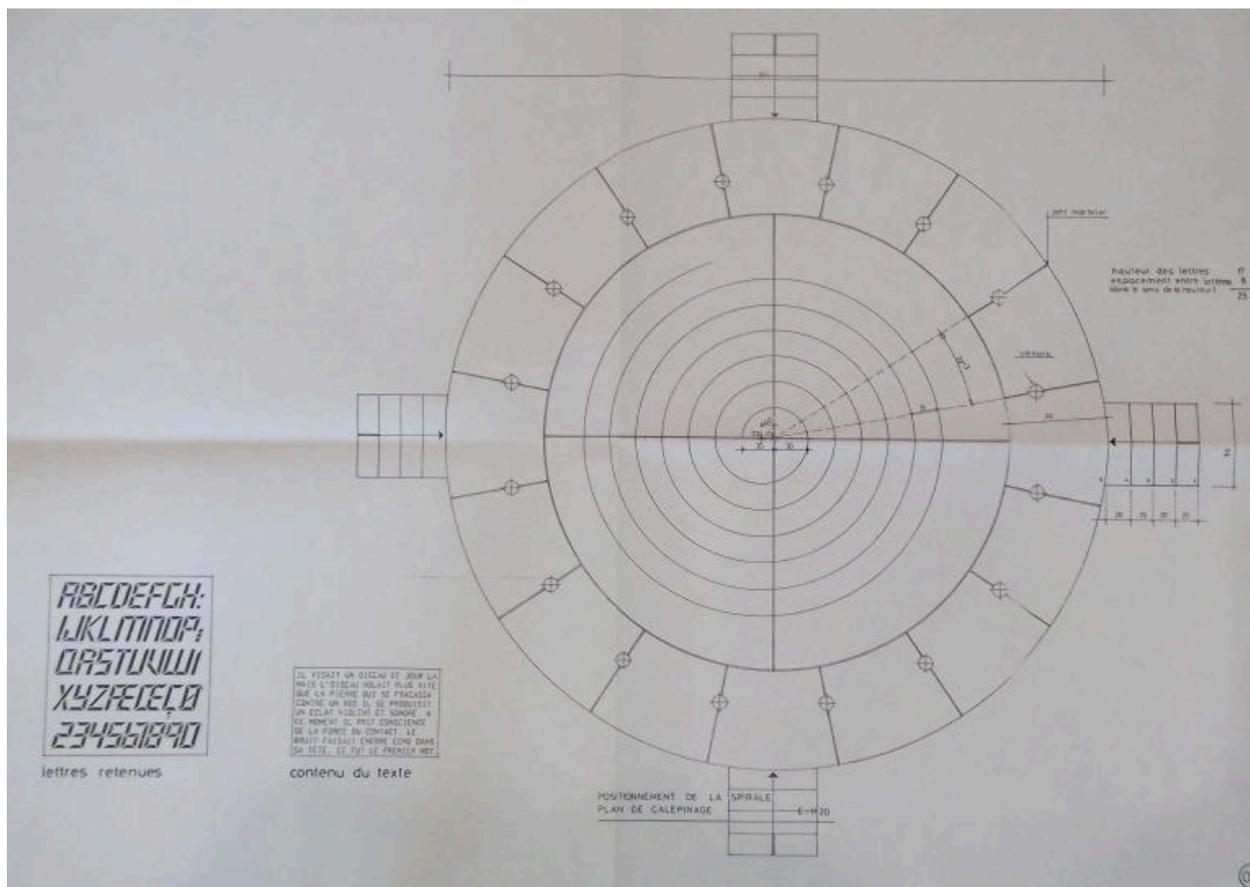
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart

Auteur du document reproduit : Jean-Luc Vilmouth

Date de prise de vue : 2019

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'inscription en spirale (Vilmouth, 1987) (AN 19940651/14).

Référence du document reproduit :

- **Plan, coupe, élévation de l'œuvre (Vilmouth, 1987) (AN 19940651/14)**
Plan, coupe, élévation de l'œuvre / Jean-Luc Vilmouth. 1987. 4 dess : encre sur papier (AN 19940651/14).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19940651/14

IVR84_20206900411NUCB

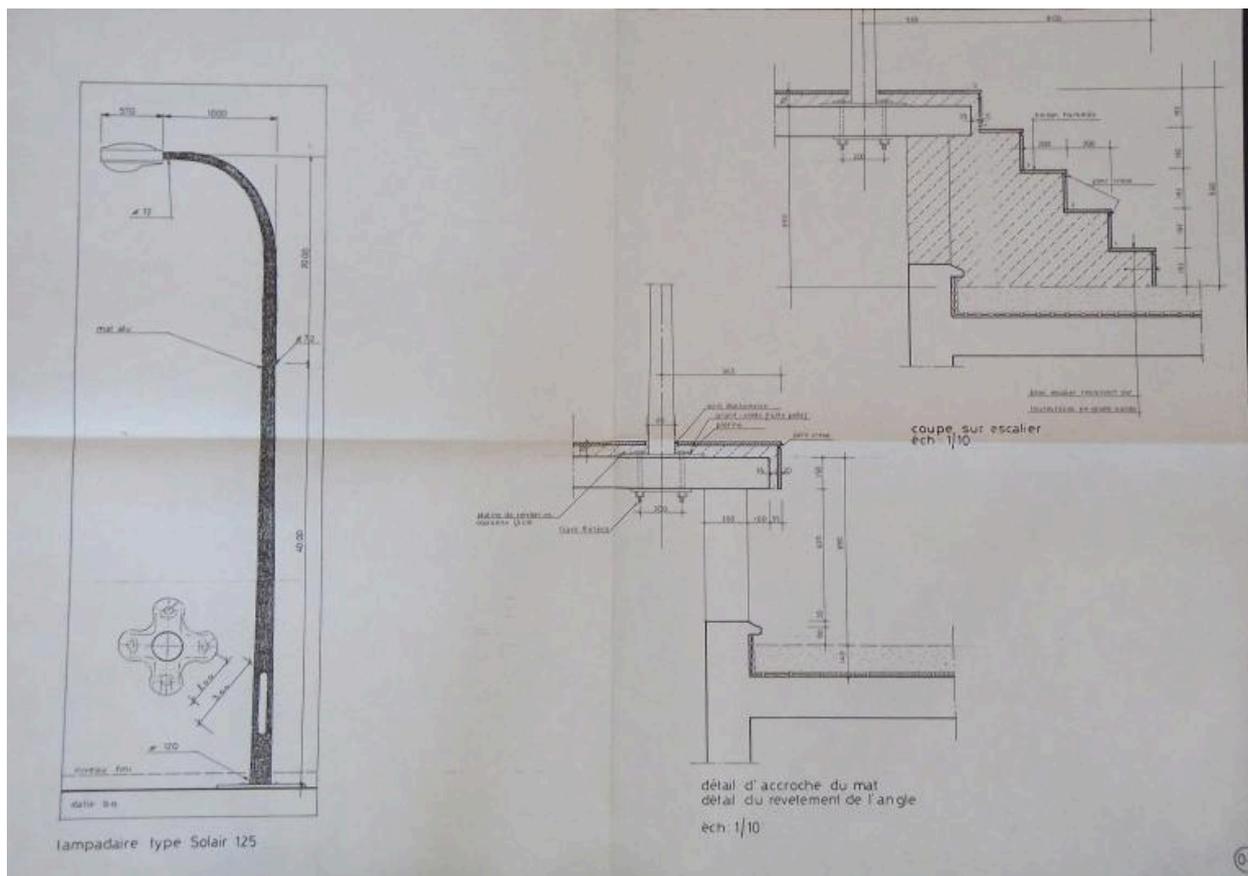
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart

Auteur du document reproduit : Jean-Luc Vilmouth

Date de prise de vue : 2019

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'installation des lampadaires (Vilmouth, 1987) (AN 19940651/14).

Référence du document reproduit :

- **Plan, coupe, élévation de l'œuvre (Vilmouth, 1987) (AN 19940651/14)**
Plan, coupe, élévation de l'œuvre / Jean-Luc Vilmouth. 1987. 4 dess : encre sur papier (AN 19940651/14).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19940651/14

IVR84_20206900412NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart

Auteur du document reproduit : Jean-Luc Vilmouth

Date de prise de vue : 2019

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR84_20216900296NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR84_20216900297NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR84_20216900291NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR84_20216900292NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue rapprochée.

IVR84_20216900293NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du sol du socle.

IVR84_20216900294NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'inscription du sol.

IVR84_20216900295NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation